

Titre Professionnel Encadrant Technique D'insertion

L'encadrant technique d'insertion (ETI) assure l'encadrement et l'accompagnement socioprofessionnel de personnes éloignées du marché du travail et en parcours d'insertion dans une structure d'insertion produisant des biens ou services. Il a pour finalité l'atteinte des objectifs de production en prenant en compte les objectifs de formation et d'insertion des salariés.

Prérequis :

- Être à minima titulaire d'un CAP/BEP ou d'un titre professionnel de niveau 3 ou équivalent (secteur bâtiment, espaces verts ou autres secteurs d'activité technique).
- Avoir 5 ans d'expérience professionnelle dans une spécialité incluant une pratique des situations d'encadrement d'équipe et/ou de gestion de production (biens ou services) et/ou de relation avec une clientèle
- Maîtriser les outils bureautiques de base (Traitement de texte, tableur, mail, Internet)
- Maîtriser la langue française dans la communication orale et écrite

Publics : Tous demandeurs d'emploi, selon la ou les spécificité(s), salariés en insertion (contrat à durée déterminée d'insertion) éligible au PIC IAE

Tarif : 9 100 €

Objectifs pédagogiques :

- Participer à l'accueil, à l'accompagnement socioprofessionnel et au suivi des salariés en insertion
- Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion
- Organiser et gérer une activité de production et en encadrer l'équipe dans une structure d'insertion

Durée de la formation : 700 heures (2x par semaines sur 1 an)

Programme :

AT1 :

Participer à l'accueil, à l'accompagnement socioprofessionnel et au suivi des salariés en insertion

- Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion.
- Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion.
- Travailler en équipe, en partenariat et en réseau avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés

AT2 :

Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion

- Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production.
- Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production.
- Evaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion.

AT3 :

Organiser et gérer une activité de production et en encadrer l'équipe dans une structure d'insertion

- Développer ou entretenir la relation avec les clients d'une structure d'insertion
- Organiser une activité de production en structure d'insertion
- Gérer une activité de production dans une structure d'insertion
- Encadrer une équipe de salariés en insertion

Modalité pédagogique :

Face à face pédagogique :

- Méthode participative et active, étude de cas, production de dossier
- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques
- Mises en situation, travail en sous-groupe

Temps d'immersion en SIAE :

- Prise en charge réelle d'activité sous le contrôle d'un tuteur
- Préparation de livrets d'activité, dossiers, outils de gestion

Modalité d'évaluation : Evaluations formatives à chaque fin de compétence

Session d'évaluation « EPCF » à l'issue de chaque activité type

Session de certification validée par des membres de jury professionnel mandaté par le DEETS à l'issue de la formation.

Modalité de validation :

En cours de formation :

- Evaluations des acquis tout au long de la formation
- Session d'Evaluation Passé en Cours de Formation (EPCF) correspondant à chaque bloc de compétences du référentiel

Délibération du jury sur la base :

- Du dossier professionnel
- Des résultats aux épreuves de la session d'examen (Mise en situation professionnelle, entretien technique, questionnement à partir de production, entretien final avec le jury)

Evaluation de satisfaction

- Questionnaire de satisfaction stagiaire

Modalité et délai d'accès :

Les modalités peuvent comporter plusieurs étapes :

- Information collective
- Dossier de demande de formation
- Evaluation des acquis + entretien individuel

Le délai d'accès à la formation est de 2 mois avant début de la formation sous réserve de place disponible.

Pour toute inscription :

Mélissa ANTOI – Chargée de mission Professionnalisation : m.anto@chantierecole.org – 0693 39 36 40

Accessibilité : les lieux de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Autres situation : nous contacter pour la mise en place des moyens adaptés.

CERTIFICATION

L'ensemble de ces AT (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 4 d'encadrant/e technique d'insertion. Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs AT :

CCP 1 - Participer à l'accueil, à l'accompagnement socioprofessionnel et au suivi des salariés en insertion

CCP 2 - Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion

CCP 3 - Organiser et gérer une activité de production et en encadrer l'équipe dans une structure d'insertion

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Taux d'obtention :
Taux d'accès à l'emploi :
Taux de satisfaction :
Nombre de stagiaire :

Les chiffres seront publiés très bientôt